

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



OBJECTIF

Le Sauveteur Secouriste de Travail doit être capable d'agir immédiatement et efficacement en présence d'un accident, dans le respect de l'organisation générale de l'entreprise et des procédures à suivre en matière de prévention. Il sera capable de repérer les dangers dans une situation de travail, mettant ainsi ses compétences en matière de Prévention au service de son entreprise. Il sera protéger une victime d'accident et/ou d'un malaise sur son lieu de travail, dans l'attente des secours et prodiguer les gestes adaptés.



PUBLIC VISÉ

Tout salarié, volontaire ou désigné pouvant porter secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.



PRÉREQUIS

Aucun



EFFECTIFS

4 personnes minimum, 10 personnes maximum.



PROGRAMME GÉNÉRAL

- Rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise
- Sensibilisation des risques professionnels
- La prévention des risques en matière d'accidents du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger

De « Protéger » à « Prévenir » :

Repérage des dangers

Examiner la victime et faire alerter

De faire « Alerter » à « Informer »

Secourir :

- La victime saigne abondamment. (Pansement compressif, garrot).
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures.
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- La victime ne répond pas, elle respire.
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
- La réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson,
- Utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez l'adulte, l'enfant.
- Séances pratiques + cas concrets
- Situations inhérentes aux risques spécifiques



ÉVALUATION DE FIN DE FORMATION

Les critères d'évaluation utilisés pour la validation sont ceux définis par l'INRS (Référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail).

L'obtention du Certificat SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL sera acquis, après validation des 8 compétences requises lors de l'évaluation par le formateur en fin de formation.

A l'issue et selon le résultat obtenu, le candidat sera titulaire du certificat de SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL.



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Essentiellement pratique, l'approche pédagogique est basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Egaleme nt réalisée par vidéo projecteur, diapositives et illustrations diverses, elle est animée par notre formateur certifié en charge de la formation.

Utilisation des mannequins (Adulte, junior et Nourrisson), exercices pratiques de simulation face aux risques existants.



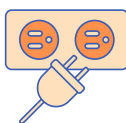
MOYENS HUMAINS

Formateurs Sauveteur Secouriste du Travail certifiés (INRS)



DURÉE

14 heures



MOYENS MATÉRIELS

- Matériel audiovisuel : caméra, téléviseur (projection du cours théorique par diaporama PowerPoint)
- Mannequins (Adulte, Junior et nourrisson)
- Défibrillateur Automatisé Externe
- Trousse de secours du « SST »
- Plan d'intervention
- Coupe transversale articulée de la tête
- Masques Bouche à Bouche
- Feuilles de protection visage à filtre
- Produits de désinfection des matériels
- Cartes SST
- Livrets mémento de formation (délivrés par la CARSAT SUD EST)



PÉRIODICITÉ

La durée préconisée pour le MAINTIEN et L'ACTUALISATION DES COMPETENCES SST (Formation continue) est de 7 heures minimum, tous les 24 mois. Les stagiaires devront se munir de leurs certificats « S.S.T », lors de leur prochain recyclage.

